



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide à la recherche concernant les séquelles liées aux radiothérapies

Question écrite n° 32074

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les recherches concernant les séquelles liées à la radiothérapie. La radiothérapie, tout comme d'autres secteurs de la médecine, a fait d'énormes progrès et désormais ses méthodes sont de plus en plus ciblées pour permettre de limiter les effets secondaires et les séquelles afférentes à ces traitements. Toutefois, dans le passé et plus rarement encore aujourd'hui, la radiothérapie a pu entraîner des séquelles importantes sur les patients ainsi soignés. La recherche médicale s'est évidemment intéressé à la fois aux séquelles et aux façons d'y remédier et de les traiter. Il souhaite alerter le Gouvernement à ce sujet et savoir quels sont les moyens financiers et humains actuellement déployés par la France pour apporter une aide médicale aux personnes atteintes de telles séquelles et stimuler la recherche en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32074

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2020](#), page 5904

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)